

Séance du 05/04/2022

A Bacouël Sur Selle

Séance du : 05/04/2022 à 20h30

Convocations : 30/03/2022

Affichage : 06/04/2022

Membres : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Samuel LEFEVRE, Bastien ROSE, Jean-Christophe THILLY, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Florent RICHARD, Jérôme GRUGEON, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART, Bernard HAZARD

Membres présents : Marc BULCOURT, Véronique BRUYER, Carlos LOPES, Dominique GINARD, Samuel LEFEVRE, Willy DELCOURT, Audrey DEMOURY, Florent RICHARD, Jérôme GRUGEON, Anne OGEZ-CHOUQUAIS, Christian TASSART, Bernard HAZARD

Membres absents excusés : Fabienne STACHURSKI-LEBAS, Bastien ROSE, Jean-Christophe THILLY,

Procurations : Fabienne STACHURSKI-LEBAS à Christian TASSART, Jean-Christophe THILLY à Carlos LOPES,

Président de séance : Marc BULCOURT

Secrétaire de séance : Audrey DEMOURY

INFORMATIONS PRÉALABLES

Monsieur le maire remercie les collaborateurs qui ont travaillé à l'élaboration des budgets primitifs qui est l'outil primordial à la mise en place des projets.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération : 14-2022 - Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 10 mars 2022

Délibération : 15-2022 - Vote des taux de la fiscalité directe locale, fixation des taux des taxes foncières et de la cotisation foncière des entreprises pour l'année 2022

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,
- Vu la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),
- Vu la note d'information de la DGCL du 9 février 2022 relative aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux pour 2022.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 8 avril 2021, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.99 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 25.48 %

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 10.71%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et malgré la baisse des dotations de l'Etat, de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 et donc de les porter à :

TFPB : 34.99 %

TFPNB : 25.48 %

CFE : 10.71 %

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les valeurs locatives vont connaître une révision globale en 2023 voire 2024. Les services des impôts fonciers y travailleront en collaboration avec la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Dominique GINARD, délégué aux finances, expose aux membres du Conseil Municipal les orientations budgétaires, présente le projet des budgets primitifs M57 et M49 2022, donne les explications d'usage et répond aux questions. Il informe le conseil municipal qu'aucun projet ne sera lancé sans recherche de financements préalables. Un rendez-vous est d'ores et déjà prévu avec le département.

Délibération : 16-2022 - Vote du Budget Primitif M57

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2022 M57 arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 923 059.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 473 620.00 €

- Vu le débat d'orientation budgétaire,
- Vu l'avis de la commission des finances,
- Vu le projet de budget primitif 2022,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2022 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	923 059.00 €	923 059.00 €

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Investissement	473 620.00 €	473 620.00 €

Détail des opérations de dépenses d'investissement

Comptes	Opération	RAR 2021	BP 2022
---------	-----------	----------	---------

203	Maîtrise d'œuvre voirie Frais publication dématérialisation DCE	2 340.00 €	6 500.00 € 1 500.00 €
2041512	Bordurage rue de Plachy		12 140.00 €
212	Aménagement jardins de la tour	Grillage Gravillons Passerelle Cabane Accès-parking Statue de la méditation Chemin piéton	2 810.00 € 612.00 € 28 136.00 € 2 700.00 € 28 825.00 € 4 000.00 € 14 037.00 €
212	Sentier tour de ville Clos Henri FARCY		4 000.00 € 2 100.00 €
2131	Rénovation Mairie/Ecole Local poubelle	112 582.00 €	13 155.00 € 1 500.00 €
2135	Aménagement comble Mairie Installation prise électricité Salle des fêtes		4 500.00 € 1 000.00 €
2152	Aménagements de sécurité routière Sente piétonne Rue de Plachy Trottoir rue des 2 Ponts		131 676.00 € 45 240.00 € 28 750.00 €
2157	Tondeuse		1 500.00 €
2184	Urne Armoire RGPD Mairie		350.00 € 1 200.00 €
2188	Bancs - poubelles Barnum		8 600.00 € 1 500.00 €

Des précisions seront apportées concernant l'aménagement de sécurité routière route de Conty et notamment la nature du remblai du terre-plein.

L'installation de bornes de recharge électrique sur le parking des jardins de la tour est en projet, le chiffrage est en cours et sera prochainement étudié.

Délibération : 17-2022 - Vote du Budget Primitif M49

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif M 49 2022 arrêté lors de la réunion de la commission des finances, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 193 591.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 52 947.00 €

Vu le débat d'orientation budgétaire,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu le projet de budget primitif 2022 M49,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2022 M49 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	193 591.00 €	193 591.00 €

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Investissement	52 947.00 €	52 947.00 €

Délibération : 18-2022 - Délibération subventions aux associations

Les associations de Bacouel sur Selle : La Fario (association des Pêcheurs), le CABS (Comité d'animation de Bacouel Sur Selle) et le Club des supporters de Christophe HERISSET (club cycliste), dans le cadre de leurs activités, ont sollicité une aide financière auprès de la commune.

A l'appui de ces demandes les associations ont adressé un dossier normalisé Cerfa à M. le maire.

Au vu des demandes et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

- d'accorder à l'association " La Fario " une subvention de 300 euros
- d'accorder à l'association " CABS" une subvention de 1200 euros
- d'accorder à l'association " Club des supporters de Christophe HERISSET " une subvention de 250 euros

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver ces propositions pour une somme totale de 1750 €, cette dépense sera imputée au c/65748

Monsieur le Maire propose d'accorder les sommes suivantes aux associations extérieures subventionnées historiquement par la commune pour leur action de solidarité et d'utilité publique :

Donneur de sang de Plachy : 100 €

Croix Rouge : 50 €

Souvenir français : 100 €

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver ces propositions pour une somme totale de 250 €, cette dépense sera imputée au c/65748

La proposition d'accorder une subvention à Alcool assistance sera examinée lors de la prochaine réunion après contact pour vérification que cette association existe toujours.

Monsieur le Maire propose d'accorder la somme de 250 € au forain qui anime la fête communale.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette proposition la somme de 250 € sera imputée au c/65748

Informations supplémentaires

Les allées du cimetière ont été engazonnées afin de faciliter son entretien tout en répondant aux réglementations zéro phyto.

La Croix du cimetière a été refaite par l'agent technique et sera reposée prochainement

Des agents des archives départementales ont procédé au retrait de certaines archives, avec les travaux en cours de réalisation les archives seront stockées conformément aux instructions données par les archives départementales.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

14 -2022	Approbation du compte rendu du dernier conseil
15 -2022	Vote des taux de la fiscalité directe locale, fixation des taux des taxes foncières et de la cotisation foncière des entreprises pour l'année 2022
16 - 2022	Vote du Budget Primitif M57
17 - 2022	Vote du Budget Primitif M49
18 - 2022	Délibération subventions aux associations

Marc BULCOURT	
Véronique BRUYER	
Carlos LOPES	
Dominique GINARD	
Fabienne STACHURSKI-LEBAS	
Samuel LEFEVRE	
Bastien ROSE	
Jean-Christophe THILLY	
Willy DELCOURT	
Audrey DEMOURY	
Florent RICHARD	
Jérôme GRUGEON	
Anne OGEZ-CHOUQUAIS	
Christian TASSART	
Bernard HAZARD	